

Informations complètes à l'attention des privés, des sociétés et des communes sur la remise de matériel de bureautique, d'informatique, de loisirs et d'électroménager en fin de vie

1. POURQUOI CES INFORMATIONS ?

L'Ordonnance sur la remise et la reprise des appareils électriques et électroniques (OREA, en vigueur depuis 1998) interdit au consommateur d'éliminer ses vieux appareils avec les déchets ménagers et oblige les fabricants et revendeurs à reprendre les vieux appareils. Les consommateurs bénéficient de deux filières qui leur permettent de remettre **gratuitement** leur matériel en fin de vie. Il s'agit :



- de la filière **Cargo Domicile** organisée par www.swico-recycling.ch: les *téléphones, les téléphones portables, les appareils de la bureautique, de l'informatique, de l'industrie graphique* (photocopieurs, télécopieurs, machines à écrire, écrans, claviers, unités de mémorisation externes, modems, scanners, imprimantes, traceurs, destructeurs de documents, projecteurs, caisses enregistreuses, ainsi que les consommables qui leur sont rattachés tel que disquettes, cartouches d'encre), les appareils de l'*électronique grand public* (téléviseurs, radios, vidéos, DVD, baladeurs) et ceux du *secteur photo*.
- de la filière **SENS** (www.sens.ch) pour le *petit et le gros électroménager, les éléments d'éclairage (y compris tubes fluorescents), les outils électriques, les jouets avec composants électroniques* ainsi que les *appareils frigorifiques*.

2. QUE VOUS COUTERA LA REMISE DE MATERIEL ?

Tous les appareils électriques et électroniques sont repris **gratuitement**.

3. QUE FAIRE DU MATERIEL EN FIN DE VIE OU HORS SERVICE?

Si possible (selon son lieu de résidence et l'état du matériel) : essayer de le faire réparer ou de le donner dans un magasin avec atelier de réparation. Par exemple à la bonne combine (www.labonnecombine.ch), Route de Renens 4, 1008 Prilly-Lausanne, tél 021 624 64 74. Pour le matériel informatique, les Associations Jocker à Cheseaux-sur-Lausanne (www.joker-vd.ch) ou Réalise à Genève (www.realise..ch) lui donnent une seconde vie ici ou ailleurs. *Sinon* :

Pour le matériel de bureautique et de loisirs :

- Le **privé** apporte ses appareils en fin de vie dans un commerce qui vend le même type de matériel (reprise gratuite **sans aucune obligation** d'achat) ou à un centre régional de remise (liste sous www.swico-recycling.ch)

A Lausanne : Atelier Ménatronic, Sévelin 32, 1004 Lausanne, tél 021 624 64 94
Camion Transport Wil, route de Genève 97 (gare du Sébeillon), tél 021 622 71 71

A Genève: Planzer Transports SA, 6, rte des Jeunes, 1211 Genève, tél 022 308 90 60
Atelier Les cordiers, 5 rue des Cordiers, 1207 Genève, tél 022/372 55 90

A Payerne : Fondation Mode d'emploi, Rte de Grandcour, tél 026 660 08 26

Selon les communes (à vérifier sur le calendrier de ramassage des déchets ou auprès de sa commune), le matériel peut aussi être livré à la déchèterie ou en même temps que les encombrants.

- Les **entreprises, les sociétés, les services publics, les administrations** remplissent l'ordre de ramassage en ligne sur www.swicorecycling.ch dans la rubrique « ordre de ramassage pour entreprises ».
- Les **sociétés** qui désirent **une aide logistique** (main d'œuvre, organisation des transports, évacuation de grosses machines) peuvent demander conseils au 021 624 64 94.

Pour l'électroménager :

- **Privés** : idem que pour le matériel SWICO
- **Commerces ou communes.** Pour l'organisation de l'enlèvement gratuit de matériel électroménager, allez sur www.sens.ch, une fois que vous avez votre numéro de client, choisissez le repreneur (par exemple RDS, 1008 Prilly). Un quelconque problème ? Appelez le 021 624 64 94 (information gratuite).